

LP ETAT FRANCAIS

S. I. D.  
Menthon

Ministère de l'Education  
Nationale

Beaux-Arts

Direction  
des Services d'Architecture  
Sites

Inventaire des sites

ARRÊTÉ

Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education  
Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Sur la proposition de la commission départementale des monuments naturels et des sites du 16 juin 1943

ARRÊTÉ

Article 1er: Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, le Pont de Presles sur le Bioson et ses abords à MENTHON (HAUTE-SAVOIE)

Parcelles cadastrales visées :  
900 à 905 section D2

Délimitation :

Nord: limite Nord de la parcelle 900

Est: route nationale 509 de la limite Nord de la parcelle 900 au pont de Presles sur le Bioson

Sud: Le Bioson au droit des parcelles 903.902 et 904

Ouest: limite Ouest des parcelles 904.905.901 et 900

Propriétaires :

Etat par les Ponts et Chaussées : Pont sur le Bioson

Commune de MENTHON : Pont sur le Bioson

Société immobilière Savoyarde, Menthon : 905p

MORET Léon feu Joseph 17 rue Hébert Grenoble : 900

D'ORLYE Jean Antoine à MENTHON : 901 à 905

Article 2: Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de MENTHON (HAUTE-SAVOIE) et à chaque propriétaire intéressé, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution

Paris, le 24 février 1944

Pour ampliation

Par Délégation

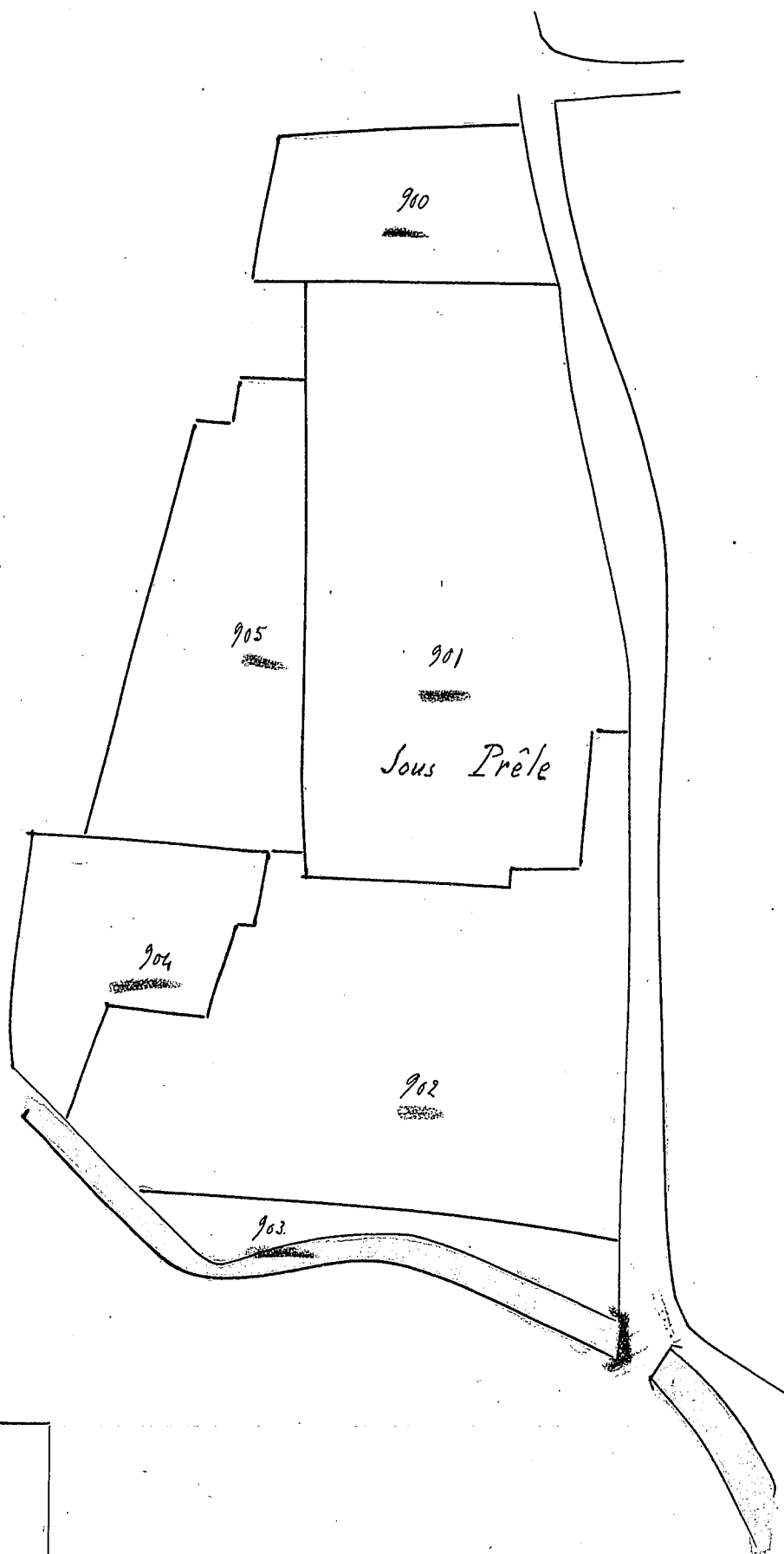
Le Conseiller d'Etat

Secrétaire général des Beaux-Arts

Loi-Sous-Chief de Bureau des  
Monuments Historiques et  
des Sites,

signé : L. HAUTECOEUR

G. Van



## MENTHON

H<sup>te</sup> Savrie

Section D

Feuille 2

Pont de Presle  
sur le Buisson et ses abords

échelle 1/50.000<sup>e</sup>

échelle 1/50.000<sup>e</sup>



Les sites et monuments inscrits sont nombreux. Le Roc de Chère constitue un site boisé classé avec réserve Naturelle, à pic sur le lac. Citons ensuite le magnifique château de MENTION et ses abords boisés; le domaine de Taine jusqu'au bord du lac, avec le port; le pont de Prestes sur le Bioson; de petits jardins avoisinants; à TALLOIRES l'ancienne Abbaye, ses bâtiments, et l'Oratoire de Thoron, avoisinants sur le clos de Chère; le clocher de l'église avec façades et toitures avoisinantes (protégées); chapelle St Germain, cascade inférieure d'Angon dite "Nant d'Oy"; enfin le petit port de